

Nos réf. : VJ/ 4606

Service : Assistance de Direction - Communication

Affaire suivie par : Vanessa JULLIEN

Tél : 05.87.14.08.82

Mail : secretariat@ciate.net

A Masbaraud-Mérignat, le 22 juin 2017

A Mesdames et Messieurs les Conseillers
communautaires

Ahun
Ars
Auriat
Banize
Bosmoreau-Les-Mines
Bourgneuf
Chamberaud
La Chapelle-Saint-Martial
Chavanat
Le Donzeil
Faux-Mazuras
Fransèches
Janaillat
Lépinas
Maisonnières
Mansat-La-Courrière
Masbaraud-Mérignat
Mazeirat
Montboucher
Le Monteil-Au-Vicomte
Moutier-d'Ahun
Peyrabout
Pontarion
La Pougé
Royère-De-Vassivière
Saint-Amand-Jartoudeix
Saint-Avit-Le-Pauvre
Saint-Dizier-Leyrenne
Saint-Georges-La-Pougé
Saint-Hilaire-La-Plaine
Saint-Hilaire-Le-Château
Saint-Junien-La-Bregère
Saint-Martial-Le-Mont
Saint-Martin-Château
Saint-Martin-Sainte-Catherine
Saint-Michel-De-Veisse
Saint-Moreil
Saint-Pardoux-Morterolles
Saint-Pierre-Bellevue
Saint-Pierre-Cherignat
Saint-Priest-Palus
Saint-Yrieix-Les-Bois
Sardent
Soubrebost
Sous-Parsat
Thauron
Vidaillat

CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil communautaire de la Communauté de communes CIATE Bourgneuf – Royère de Vassivière qui aura lieu le :

Jeudi 29 juin 2017 à 18 h 30
Salle polyvalente à Saint-Pierre-Chérignat
(lieu-dit Les Ribières)

L'ordre du jour sera le suivant :

- Intervention des représentants du Souvenir Français pour présentation des aides possibles aux Communes et écoles du territoire.
- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 17 mai 2017.
- **Délibération n°1** : approbation de la convention annuelle d'objectifs pour la période septembre – décembre 2017 avec l'Office de Tourisme Creuse Thaurion Gartempe et versement d'une subvention de fonctionnement.
- **Délibération n°2** : adoption des nouveaux tarifs de la saison culturelle.
- **Délibération n°3** : renouvellement du partenariat avec le Conseil départemental pour le « passeport culture ».
- **Délibération n°4** : harmonisation des règlements des espaces « Confluences » et « Chabrol ».
- **Délibération n°5** : attribution des subventions aux associations pour les Activités Educatives Locales (AEL) et Activités Péri-Educatives (APE) (suite aux propositions de la commission « culture et vie associative »).

- **Délibération n°6** : avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation de logements à Saint-Yrieix-Les-Bois.
- **Délibération n°7** : avenant n°2 au Contrat pour l'Action et la Performance (CAP) dans le cadre du Barème E avec l'organisme agréé Eco-Emballages pour une prolongation sur 2017.
- **Délibération n°8** : dissolution du SIVOM de Bourganeuf-Royère : répartition de l'actif et du passif – détermination de la clef de répartition.
- **Délibération n°9** : acquisition de l'ensemble foncier et immobilier de Masbaraud-Mérignat appartenant au SIVOM de Bourganeuf-Royère et reprise des emprunts associés à la construction des locaux.
- **Délibération n°10** : accord sur le retrait de la Commune de Peyrabout de la Communauté de communes Ciata-Bourganeuf-Royère de Vassivière.
- **Délibération n°11** : accord sur le retrait de la Communauté de communes de Chénérailles – Auzances-Bellegarde – Haut Pays Marchois du syndicat mixte du Pays Sud Creusois au 01/01/2018 et modification des statuts du syndicat mixte.
- **Délibération n°12** : autorisation de versement d'une subvention de fonctionnement du budget général au budget annexe « SPANC ».
- **Délibération n°13** : décision modificative n°1 au budget annexe « SPANC ».
- **Délibération n°14** : décision modificative n°1 au budget général.
- **Délibération n°15** : modification du prix de vente du lot n°5 de la zone d'activités de Langladure (commune de Masbaraud-Mérignat).
- **Délibération n°16** : adoption des modalités d'accès à l'emploi titulaire pour les agents contractuels concernés, selon le dispositif « Sauvadet ».
- **Délibération n°17** : règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion, d'utilisation et de clôture du Compte Epargne Temps.
- **Délibération n°18** : modification du tableau des effectifs.
- **Délibération n°19** : remboursement de frais de mission à la Vice-Présidente déléguée à la culture et à la vie associative.

- **Délibération n°20** : versement d'une indemnité aux régisseurs d'avances et de recettes.
- Débat sur les propositions de noms issues de la commission « communication » pour la Communauté de communes.
- Questions diverses.

En cas d'indisponibilité de votre part, je vous demanderai de bien vouloir vous référer à la note ci-jointe, relative à la suppléance et aux procurations, selon le nombre de Conseillers communautaires que compte votre Commune.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
Sylvain GAUDY



